

## Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19

---

ENJEU : Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) ont reçu des questions des médias sur les conflits d'intérêts parmi les membres du Groupe de travail.

### MESSAGES CLÉS (117 mots)

- **Lorsque le gouvernement du Canada a mis sur pied le Groupe de travail sur les vaccins, il était clair que ses membres devaient comprendre des experts chevronnés et des chefs de file de l'industrie qui ont fait leurs preuves dans la mise au point et l'administration de vaccins.**
- **Leurs conseils, qui sont le fruit de leur expérience sur le terrain, aident le gouvernement à prendre les meilleures décisions pour préserver la santé et la sécurité de la population canadienne pendant cette pandémie.**
- **Afin d'atténuer le risque de conflits d'intérêts, le Groupe de travail utilise des filtres anti-conflits d'intérêts pour s'assurer qu'en cas de conflit entraînant la disqualification, le membre ne contribuera pas aux conseils fournis au gouvernement.**

### MESSAGES SUPPLÉMENTAIRES

*Comment fonctionnent les filtres anti-conflits?*

- **Au moment d'évaluer les projets à financer, les membres doivent faire preuve de transparence au sujet de leurs intérêts et des risques de conflit. Ceux qui se trouvent dans une position de conflit d'intérêts ne pourront pas donner de conseils sur ces projets.**
- **Chaque membre a signé une Entente sur les conflits d'intérêts et la confidentialité et a rempli et signé un formulaire de déclaration de conflit d'intérêts. Au début de chaque réunion, les coprésidents demandent aux membres de déclarer tout conflit avec les points à l'ordre du jour de cette réunion et demandent aux membres qui ont un conflit d'intérêts de se récuser de cette discussion particulière.**
- **Le protocole relatif aux conflits d'intérêts est accessible au public sur le site Web du Conseil national de recherches.**

*Qu'est-ce qui est considéré comme un conflit entraînant la disqualification?*

- **Un conflit entraînant la disqualification comprend un avantage financier direct ou indirect, des relations personnelles étroites (tant positives que négatives), des loyautés institutionnelles ou régionales indues et d'autres influences qui obscurcissent une évaluation objective.**

*Combien de fois les membres du Groupe de travail se sont-ils récusés en raison d'un conflit d'intérêts?*

- **Depuis juin 2020, le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 et son sous-comité de la bioproduction ont examiné et fourni des conseils sur 40 propositions de vaccins et de biofabrication au Canada. Dans 18 cas, un membre du Groupe de travail a déclaré un conflit d'intérêts relativement à une proposition particulière, s'est récusé et n'a pas participé aux délibérations ni à la formulation de conseils.**
- **Ces 18 cas ont été limités à [nombre<sub>SL(1)</sub>] membres.**
- **Au cours de cette période, le Groupe de travail a également examiné et fourni des conseils sur 18 candidats-vaccins internationaux, et aucun conflit d'intérêts n'a été constaté.**

*Pourquoi les déclarations de conflit d'intérêts ne sont-elles pas publiées dans le registre?*

- Dès le départ, le Groupe de travail a établi un processus officiel permettant aux membres de déclarer des intérêts et de se récuser des délibérations en cas de conflit d'intérêts.
- Ces déclarations ont toutes été surveillées et officiellement documentées par le Secrétariat du Groupe de travail, tout comme les Ententes sur les conflits d'intérêts et la confidentialité qui ont été soumises.
- À titre d'organisme consultatif externe bénévole, les membres du Groupe de travail ne présentent pas leurs déclarations de conflit d'intérêts dans le registre public. Les dossiers du Groupe de travail, y compris ses recommandations au gouvernement, sont versés aux dossiers officiels d'ISDE.
- Ce processus est tout à fait conforme à celui d'autres organismes consultatifs externes bénévoles du gouvernement.

*Le commissaire à l'éthique a-t-il été consulté?*

- En tant qu'organisme consultatif externe bénévole, les membres du Groupe de travail ne rendent pas compte de leurs déclarations au commissaire à l'éthique. Toutes leurs Ententes sur les conflits d'intérêts et la confidentialité sont signalées à ISDE et au Secrétariat, et tous les membres se déclarent d'une recommandation lorsqu'ils sont réputés être en conflit d'intérêts.
- Toutes les recommandations du Groupe de travail et les dossiers de récusation sont officiellement présentés par écrit aux ministres responsables et sont conservés dans les dossiers officiels d'ISDE. Ce processus est tout à fait conforme à celui d'autres organismes consultatifs externes bénévoles du gouvernement.

## GÉNÉRALITÉS

Le 5 août 2020, les ministres Bains et Anand ont annoncé la création et la composition du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19. Le mandat du Groupe de travail consiste à fournir des conseils au gouvernement du Canada sur la stratégie canadienne de vaccination contre la COVID-19, en mettant l'accent sur les investissements qui visent à appuyer la mise au point et la production d'un vaccin sûr et efficace pour la population canadienne.

Depuis juin 2020, le Groupe de travail offre des conseils sur la priorisation des projets de vaccins en quête de soutien pour des activités menées au Canada, la détermination de candidats-vaccins internationaux d'intérêt pour le Canada et la liaison avec ceux-ci, et l'examen des options pour fabriquer les vaccins contre la COVID-19 les plus prometteurs. Le Groupe de travail compte jusqu'à 18 membres, dont deux coprésidents et quatre membres d'office. Il sera en place pour une période d'au moins 12 mois, sous réserve d'une prolongation à la discrétion du gouvernement du Canada.

Le mandat du Groupe de travail consiste à fournir des conseils au gouvernement du Canada sur les vaccins contre la COVID-19, ce qui peut comprendre ce qui suit :

- accorder la priorité aux projets de vaccins en quête de soutien pour des activités menées au Canada;
- attirer au Canada des candidats-vaccins prometteurs non canadiens, ou établir des partenariats avec des concepteurs qui travaillent sur de tels vaccins;
- optimiser les outils nécessaires au développement de vaccins;
- soutenir la recherche et le développement, ainsi que la coordination de la chaîne d'approvisionnement pour les projets de vaccins contre la COVID-19 afin qu'elles soient efficaces;
- faciliter la mise en œuvre de solutions liées à la fabrication nationale des vaccins les plus prometteurs contre la COVID-19;
- cerner les possibilités pouvant améliorer la connectivité des entreprises à l'échelle mondiale en vue de garantir l'accès aux vaccins auprès des principaux commanditaires commerciaux.

Les propositions de vaccin soumises à ISDE pour obtenir du financement du FSI sont examinées par le Groupe de travail sur les vaccins. À la fin de l'examen, le Groupe de travail fournit des conseils aux ministres de Santé Canada et à l'ISI aux fins d'examen et de soutien. ISDE exerce ensuite une diligence raisonnable interne finale à l'égard des propositions de projet, puis soumet une analyse et des conseils au ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, qui détient tous les pouvoirs décisionnels liés à toutes les décisions de financement du FSI.

## PRÉPARATION ET APPROBATIONS

**Personne-ressource du SCMS (gestionnaire) :** James Lewis, responsable des affaires parlementaires, 613-720-2717

